Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 4 (1916)

Artikel: Étude critique : Archéologie de l'Ancien Testament : réponse à M. le professeur Gressmann

Autor: Naville, Edouard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-379972

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉTUDE CRITIQUE

ARCHÉOLOGIE DE L'ANCIEN TESTAMENT

Réponse à M. le professeur Gressmann.

Dans un livre publié en 1913 en anglais et en 1914, peu avant la guerre, en français sous le titre : *Archéologie de l'Ancien Testament*, j'ai soulevé la question de la langue en laquelle les livres de l'Ancien Testament avaient été écrits. M'appuyant sur les dernières découvertes archéologiques, je suis arrivé à la conclusion que ces écrits sous leur forme actuelle n'étaient pas des écrits originaux, que les plus anciens avaient été rédigés en babylonien cunéiforme, et les suivants en araméen. Esdras a dû réunir le canon de l'Ancien Testament en araméen. Plus tard, aux environs de l'ère chrétienne, les rabbins mirent leurs livres sacrés en langue populaire, en dialecte de Jérusalem, le *juif*, dont ils firent la langue littéraire que nous appelons l'hébreu.

Ces conclusions, que je n'hésite pas à appeler révolutionnaires, sont particulièrement antipathiques aux critiques et ont déjà été attaquées violemment. Dans le n° 18 de cette Revue, M. le professeur Gressmann les discute et les repousse en grande partie. Mais j'ai hâte de dire qu'avec M. Gressmann la discussion est bienvenue. La parfaite courtoisie de la forme et l'esprit vraiment scientifique qui distinguent son article m'engagent à lui présenter ma réponse, où je ferai tous mes efforts pour qu'elle revête le même caractère et soit absolument objective. M. Gressmann me permettra cependant d'user à son

égard des mêmes termes dont il use vis-à-vis de moi. Il me semble qu'il n'y a rien là que d'équitable, et je l'ai fait vis-à-vis d'autres critiques, en particulier du Dr Briggs, dans cette occasion-ci.

Certaines découvertes récentes m'ont conduit à accentuer quelques traits de mes conclusions, et à en rendre la forme encore plus claire. Je les ai exposées à nouveau dans trois conférences dites « Schweich Lectures » que j'ai faites à Londres en décembre, et qui s'impriment maintenant. M. Gressmann me permettra de le renvoyer à cette publication, pour divers points de détail que je n'ai pas la place de discuter ici.

Mon savant adversaire constate que je ne suis pas un hébraïsant, un expert en langues sémitiques, ce qu'on nomme en allemand un *Fachmann*. Je suis absolument d'accord, j'ai même tenu à le dire dans la préface de mon livre. Je ne veux pas avoir l'air d'élever des prétentions à un savoir que je suis très loin de posséder. M. Gressmann, à l'inverse de bon nombre de ses confrères en critique, n'arguë pas de ce fait pour me disqualifier, et je ne peux que lui en savoir grand gré. Il ne dit pas, comme un journal religieux de Genève, que d'après le jugement de la majorité des experts, la plupart de mes conjectures ne sont pas prouvées.

On me renvoie sans cesse au jugement des experts, et l'on ne s'aperçoit pas que ce sont précisément ces experts que j'attaque. Ce sont leurs méthodes, et surtout leurs résultats que je repousse, à l'aide d'autres méthodes que les leurs. Je ne puis donc admettre qu'ils se constituent en tribunal pour me condamner, et ne je suis pas disposé de prime abord à me soumettre à leur juridiction. Ce qu'on appelle d'après l'anglais la haute critique (*Higher Criticism*) n'est pas le seul chemin pour arriver à la vérité, et souvent n'est pas le meilleur. C'est ce que je m'efforce de démontrer.

Mais ceci s'adresse à d'autres qu'à M. Gressmann, auquel j'ai hâte de revenir en examinant avec lui la question de la langue de l'Ancien Testament.

I

« Ce que nous appelons aujourd'hui « l'hébreu », dit mon savant contradicteur, fut originairement la langue des Cana-

néens, langue que les Hébreux adoptèrent après leur installation en Canaan. » Autant de mots, autant de conjectures dont on ne peut avancer aucune preuve.

Je suppose que lorsque M. Gressmann parle de l'installation des Hébreux en Canaan, il parle de la première, celle d'Abraham. Et alors je demande en premier lieu : Qu'est-ce que les Cananéens ? La première fois que nous les trouvons mentionnés, c'est à propos de l'arrivée d'Abraham (Gen. XII, 6) : « Abraham parcourut le pays jusqu'au lieu nommé Sichem, jusqu'aux chênes de Moré. Le Cananéen était alors dans le pays. » Il est dit aussi du pays où étaient les troupeaux de Lot (XIII, 7) : « Le Cananéen et le Phérésien habitaient alors dans le pays ». Lorsque l'Eternel fait alliance avec Abraham (XV, 18), il lui promet de donner à sa postérité tout le pays depuis le fleuve d'Egypte jusqu'au grand fleuve, le fleuve d'Euphrate, pays habité par dix nations différentes, dont les Cananéens ; ceux-ci sont mentionnés avec les Amoréens et les Jébusiens qui habitaient chacun une région du pays de Canaan. Les Cananéens ne sont donc pas considérés comme les maîtres et les seuls habitants de tout le pays ; ce n'est qu'un des peuples qui l'occupaient. Cette distinction existe encore dans Josué et dans les Juges. Ce n'est que plus tard qu'on a étendu ce nom à l'ensemble des peuples ou tribus qui avaient été subjugués par les Israélites, mais ce n'est qu'un nom. Les Cananéens n'ont jamais formé une unité politique.

Il est temps que nous nous défassions d'une idée qui a prévalu trop longtemps, et qui a faussé les études historiques et philologiques. On se représente encore les nations anciennes comme des Etats ayant des limites parfaitement tracées, les séparant nettement des voisins. Ce qui se trouvait à l'intérieur de ces limites était une unité, un peuple ayant son gouvernement, ses habitudes et sa langue, qui était la même pour tout le pays, et qui avait un alphabet lui appartenant en propre. C'est ainsi qu'on crée un pays de Canaan, auquel on assigne des frontières et dans lequel une seule langue était parlée.

L'archéologie préhistorique et l'anthropologie ont renversé cette conception des nations anciennes. Si nous regardons les populations ayant encore un caractère primitif, telles que les habitants de l'Afrique, par exemple les Bantou, nous voyons

qu'ils se composent d'un nombre considérable de tribus ayant leur existence indépendante et leur chef. L'un de ces chefs, plus belliqueux que les autres, réussira peut-être à faire la conquête du territoire d'une ou plusieurs des tribus voisines, et à se faire ainsi une sorte de royaume dont l'existence est précaire, et qui sera détruit peu après lui par un rival heureux.

Il en était de même à l'origine des peuples anciens. Si nous regardons la Mésopotamie, nous trouvons qu'elle était dans des conditions tout analogues. Depuis les temps les plus reculés, la Babylonie était divisée en un grand nombre de petits Etats dont chacun se composait du territoire d'une ville. Un jour s'élevait dans l'une un roi conquérant qui assujettissait un certain nombre de ces villes et qui fondait un royaume, comme par exemple Sargon d'Agade (2600 av. J.-C.), mais bientôt sa dynastie et son royaume étaient renversés par la dynaste d'Uri, laquelle elle-même succombait devant celle d'Isin, qui fut remplacée par celle de Hammourapi. Et encore, malgré la conquête, les villes comme Larsa et d'autres conservaient leur roi, leur caractère, de sorte que l'unité produite par la conquête était toute factice.

Si nous passons de là à la Palestine, nous trouvons un état de choses tout semblable au temps d'Abraham, et même encore à l'époque de Josué. Nous sommes renseignés sur ce qu'était le pays par les inscriptions égyptiennes. Nous y voyons que ce que nous nommons les Cananéens, c'était une quantité de tribus ou clans plus ou moins considérables, dont l'une des plus puissantes étaient les Amorréens, les *Amurru*. Ils avaient leurs villes et leurs forteresses, et ils étaient sans cesse en guerre les uns contre les autres. Quelquefois la menace d'un danger commun, comme l'approche des armées égyptiennes, les poussait à faire front ensemble contre cet ennemi, mais avaient-ils subi une défaite importante comme à Megiddo, ils se dispersaient, et chaque roi retournait à sa forteresse. Même dans le livre de Josué, nous trouvons qu'il est parlé du roi de Jéricho, du roi de Libna, du roi de Makkédah et de bien d'autres. Chaque ville avait le sien, et nulle part on ne cite un roi cananéen dont le pouvoir s'étendît sur l'ensemble du pays. Par conséquent, parler des Cananéens comme d'un peuple ayant une existence séparée et individuelle, et occupant tout le pays de

Canaan, c'est créer de toutes pièces une nation qui n'a pas existé comme telle.

Puis, qu'est-ce que l'hébreu ? Où le trouvons-nous dans l'Ancien Testament ? En premier lieu, nous avons à constater que le nom d'hébreu n'existe pas. Ces noms, hébreu, araméen, phénicien, s'appliquant à des langues ou à des dialectes ayant chacun un caractère philologique défini, et étant la propriété d'un peuple, à la nature duquel ils tiennent, ces noms sont des classifications des philologues, et étaient inconnus des anciens. Pour eux, qui étaient bien loin de faire la distinction entre la langue et le dialecte, une langue n'avait pas d'autre nom que celui du peuple qui la parlait. C'est pour les anciens surtout qu'on peut dire en vérité qu'il n'y a pas de langue, qu'il n'y a que des gens qui parlent. Cet être abstrait qu'on appelle la langue, qui a une existence indépendante, qui a des règles auxquelles les hommes doivent se conformer, et auquel on donne presque un caractère moral, n'était pas venu à l'esprit des anciens avant les littérateurs de la Grèce et de Rome.

L'inscription de la croix était : Ἑβραϊστί Ῥωμαϊστί Ἑλληνιστί, ce qui devrait être traduit « dans la langue des Hébreux, des Romains et des Grecs », et non « en hébreu, en latin et en grec ». La traduction usuelle emploie des noms modernes. Le langage des Romains devait être le langage populaire que parlaient les soldats et les employés romains qui étaient dans le pays, et qui n'était sans doute pas de la prose cicéronienne. Le grec, c'était la κοινή qui s'était répandue dans toute l'Asie occidentale et même en Egypte à l'époque hellénistique. Quant au langage des Hébreux, je n'hésite pas à dire que c'est faux de traduire ce mot par « hébreu », c'était ce que nous appelons l'araméen, le langage que parlait notre Seigneur, d'où est venu le mot Golgotha, dont il est dit cependant qu'il est Ἑβραϊστί (Jean XIX, 18) ainsi que d'autres. Notre « hébreu », je crois qu'il faut le chercher dans le dialecte de Juda et par conséquent de Jérusalem, le « Jehoudith Ἰουδαϊστί » de Néhémie (XIII, 24) qu'on parlait encore à l'époque de l'ère chrétienne. Nous en avons la preuve dans ce qu'il nous est dit de la Pentecôte : les auditeurs des apôtres s'étonnent de les entendre parler la propre langue des pays où ils sont nés : « Parthes, Mèdes, Elamites, ceux qui habitent la Mésopotamie, la Judée (Ἰουδαίαν), la Cappa-

doce... la Phrygie, la Pamphylie ...nous les entendons parler dans nos langues » (Actes II, 8). Tous ces parlers différents s'appellent langues, γλώσσα, quoiqu'il y en ait qui ne fussent que des dialectes grecs, comme par exemple ceux de la Phrygie et et de la Pamphylie, tandis que lorsqu'il s'agit de l'Egypte et de la Libye, ce sont bien d'autres langues.

Il y avait donc un dialecte de Judée que les apôtres ne parlaient pas ce jour-là, sans cela la mention de ce dialecte aurait été un non-sens. Ce passage nous montre aussi qu'une langue, c'est le langage parlé qui n'a d'autre nom que celui des hommes qui le parlent. Jehoudith, Ἰουδαϊστί, *le juif*, ou le *judaïque*, ne veut pas dire autre chose que l'idiome de Juda, c'est-à-dire de Jérusalem et de ses environs. Vouloir faire du *juif* à l'époque d'Esaïe la langue de Canaan, comme le soutient M. van Hoonacker, c'est là une affirmation qui ne repose sur aucune base.

L'anthropologie a fait tomber plusieurs idées fausses sur lesquelles l'ancienne philologie s'est appuyée trop longtemps. Cela vient de ce que l'étude des langues a commencé par les langues écrites, et par les langues littéraires telles que le grec. On en a tiré des conclusions erronées parce que l'on n'a pas fait attention à ce qu'on peut voir aujourd'hui dans toutes les nations, même les plus civilisées.

Tout peuple, à moins qu'il n'ait été façonné complètement par une éducation perfectionnée, a deux langues différentes, ou plutôt il en a en propre une qui est sa langue naturelle, celle qu'il parle et dont il se sert dans la vie habituelle, ce qui se nomme aujourd'hui dialecte ou patois. Sur cette langue parlée est venue se greffer la langue écrite, qui est un produit de la civilisation et qu'encore aujourd'hui toutes les nations n'ont pas. Cette langue écrite, qui a un caractère plus ou moins conventionnel, peut étendre son domaine sur un grand nombre de langues parlées, de dialectes. Voyez par exemple la langue écrite : l'allemand ; depuis Riga jusqu'à Fribourg en Suisse ou jusqu'à Graz, quel nombre immense de dialectes il couvre, et sans sortir de notre petit pays, la Suisse, chacun de nos cantons, ou bien souvent de simples parties de cantons, ont leur dialecte différent auquel on tient encore fortement, quoique l'école, le service militaire et toute l'éducation ne travaillent qu'à le détruire. Enlevez maintenant la langue écrite, l'allemand,

et vous trouvez ce qui règne chez tous les peuples primitifs, la variété : vous trouvez le bâlois, le bernois qui même n'est pas unique, le zurichois ; vous ne pouvez pas parler d'une langue suisse. Il en est de même pour le français, l'italien, l'anglais. Faites partout abstraction de la langue écrite, et vous ôtez l'élément d'unité, vous retombez dans la plus grande bigarrure, qui est l'état normal chez les peuples primitifs.

Transportons-nous maintenant chez les peuples non civilisés, chez ceux qui n'ont pas de langue écrite, chez les nègres d'Afrique, par exemple chez les Bantou. Nous y trouvons un nombre incroyable de dialectes différents qui effraient souvent les missionnaires. Chaque tribu a le sien, et l'on peut dire qu'il y a des dialectes bantou, ou, comme disaient les anciens, des langues bantou, mais il n'y a pas une langue bantou unique. Vouloir faire remonter ces dialectes à une source unique, le bantou, est une conception théorique.

Revenons maintenant à l'antiquité. Nous avons un exemple curieux de la langue parlée devenant langue écrite : le copte. Ce que les missionnaires font aujourd'hui pour le bantou, lorsqu'ils transcrivent ce qu'ils entendent en caractères romains, a été fait par ceux qui sont allés prêcher l'Evangile en Egypte, lorsqu'ils ont écrit en caractères grecs ce qu'ils entendaient dans les diverses parties du pays. Pour cette raison, il n'y a pas de langue unique copte, il n'y a que des dialectes. On en connaissait trois jusqu'à il y a peu d'années. Maintenant on en connaît quatre, on en découvrira peut-être encore de nouveaux.

En Palestine, au moment de l'établissement des Israélites, quand le pays était divisé en un grand nombre de villes, de clans ou de tribus n'ayant pas de lien entre eux sauf dans les moments de grands dangers, il est certain que chacune de ces villes ou de ces tribus devait avoir son dialecte particulier. C'est ce que l'anthropologie nous enseigne, c'est ce qui se voit dans presque tous les pays. Du reste, nous en avons des preuves dans l'Ecriture. Il est dit au livre de Néhémie (XIII, 23) : « A cette époque, je vis des Juifs qui avaient pris des femmes Asdodiennes, Ammonites, Moabites. La moitié de leurs fils parlaient l'asdodien et ne savaient pas le juif. Ils ne connaissaient que la langue de tel ou tel peuple ». Sept.: *ἀλλὰ κατὰ γλῶσσαν λαοῦ καὶ λαοῦ.* Vulgate : *loquebantur juxta linguam*

populi et populi. Luther : *Nach der Sprache eines jeglichen Volkes*. Ces femmes et leurs enfants avaient chacune son dialecte suivant le pays dont elle venait et qui, comme Asdod ou Moab, était peu distant de Jérusalem, et elles ne comprenaient pas le *juif*, l'idiome de Jérusalem, et ces idiomes s'appellent des langues.

Ainsi dans la langue, l'unité existait encore moins que dans la constitution politique, et prétendre que l'hébreu était la langue unique, d'abord comme langue parlée des Cananéens considérés comme une unité politique, ce n'est là qu'une affirmation théorique, qui non seulement n'a pas de base, mais qui va même à l'encontre de ce que l'histoire et l'anthropologie nous enseignent. Cette hypothèse est, il est vrai, conforme au principe qui dominait l'ancienne philologie, c'est que chaque peuple avait sa langue et son écriture qui n'allaient pas au-delà de ses frontières politiques, de la barrière qui le séparait de ses voisins, c'est là ce qui en explique l'origine.

Aujourd'hui, si nous consultons l'histoire et l'anthropologie, elles nous enseignent qu'il n'y avait ni hébreu, ni Cananéens, au sens où M. Gressmann entend ces deux mots.

L'unité linguistique ne pouvait se réaliser que par la langue écrite, et non par les langues parlées. Or cette langue écrite n'était pas l'hébreu, et l'alphabet qu'elle employait n'était pas celui qu'on appelle indifféremment cananéen, phénicien, ou vieil hébreu. Mais, pour arriver à savoir ce qu'était cette langue écrite, il faut remonter à l'époque d'Abraham.

Je ne puis revenir ici sur ce que j'ai développé ailleurs, d'après les travaux des assyriologues les plus marquants tels que King, Thureau-Dangin, Lehmann-Haupt et d'autres. Ils sont unanimes à nous déclarer qu'à l'époque d'Abraham, la population de la Mésopotamie était sémitique de naissance ou sémitisée, et que les documents écrits étaient conçus dans la langue qu'on a appelée du nom conventionnel de babylonien, dont l'alphabet était cunéiforme. Le babylonien cunéiforme ne se trouve pas uniquement en Babylonie, on en a des restes à Suse, dans les îles du golfe Persique et en Asie Mineure, à Boghaz Keui, sans parler de toutes les tablettes qui remplissaient de grandes bibliothèques comme Nippur, et dont il y a lieu d'espérer qu'on découvrira encore un grand nombre lors-

qu'on pourra reprendre les fouilles dans le pays. Aussi le nom de babylonien appliqué à cette langue n'est pas exact. Elle pouvait s'appeler babylonien quand elle était écrite à Babylone, mais certainement pas quand elle était écrite en Palestine. C'était la langue écrite des populations sémitiques de toute l'Asie occidentale et en particulier des habitants de Canaan.

Il est inutile de décrire à nouveau les tablettes de Tel-el-Amarna. Il suffira de rappeler que c'est une correspondance du roi d'Egypte avec les rois de Mésopotamie et surtout avec les gouverneurs des villes de Palestine parmi lesquelles Jérusalem, Tyr et Sidon. Toutes ces tablettes sont écrites en cunéiforme, dans cette langue qu'on est convenu d'appeler le babylonien. Dans les tablettes de Palestine, on trouve un certain nombre de mots hébreux ou cananéens. On en a conclu que l'hébreu était la langue du pays, c'est là une assertion favorite des critiques, et même, comme dit le Dr Briggs, « qu'il possédait déjà un développement littéraire considérable antérieur à l'établissement d'Abraham en Terre-Sainte ». Cela me paraît prouver tout le contraire et montrer que le babylonien cunéiforme était bien la langue écrite du pays. Et ici encore je voudrais voir les philologues sortir de leur cabinet pour regarder ce qui se passe de nos jours chez les vivants et entendre ce que les vivants disent. Une langue écrite laisse toujours transparaître quelque chose du langage parlé de la localité dans laquelle on l'emploie. Il faut faire abstraction de la convention que l'école et l'instruction ont introduite dans le langage. Même avec cette déformation, un écrit en français, une lettre d'affaires, un acte notarié, même un journal contiendra des mots du terroir, aura des tournures de phrases locales qui diffèrent suivant que l'auteur écrira à Bruxelles, à Bordeaux ou à Genève. A plus forte raison, lorsque l'éducation de l'écrivain n'a pas été poussée très loin, et dans l'antiquité, quand l'écriture jouait un bien moins grand rôle qu'aujourd'hui et que la langue était avant tout et presque entièrement la langue parlée.

Par conséquent, quand M. Gressmann me dit que l'origine babylonienne, et l'esprit babylonien devraient être beaucoup plus sensibles ailleurs que dans les chapitres I à XI de la Genèse, où cette origine est assez sensible, comme le prouvent certains mots empruntés au babylonien, je ne puis que consi-

dérer cette assertion comme l'un de ces raisonnements universitaires ou académiques qui jurent avec la réalité. Ecriture babylonienne, c'est pour les anciens ce qui est écrit à Babylone et par des Babyloniens. Je suis tout à fait d'accord avec M. Gressmann sur ce point, je crois que les tablettes qui composent les onze chapitres d'aujourd'hui furent écrites en Babylonie et emportées par Abraham ; mais les suivantes ne furent pas écrites à Babylone ; elles n'étaient pas pour les anciens du babylonien, elles étaient du langage du midi de Canaan qui était aussi cunéiforme, mais qui devait porter des traces de la langue du pays et non point de Babylone. C'est exactement ce que nous voyons dans les tablettes de Tel-el-Amarna.

Au temps d'Abraham, au temps de Moïse et plus tard, les Sémites de l'Asie occidentale n'avaient d'autre langue écrite que celle que nous appelons babylonien cunéiforme, qui pouvait varier légèrement suivant l'époque et la localité où elle était employée et qui s'écrivait sur des tablettes d'argile humide avec un style. Voilà un fait qui est appuyé sur des milliers de tablettes trouvées depuis Suse jusqu'à Boghaz Keui, en passant par la Palestine, même encore au VIIe siècle. Par conséquent Moïse n'a pu écrire que des tablettes en babylonien cunéiforme. On appelle cela ma conjecture et mon hypothèse. Puisque cette richesse de documents que nous possédons ne suffit pas à établir ce que j'affirme, je demanderai à mes savants contradicteurs d'en produire un seul qui prouve que les plus anciens livres de l'Ancien Testament ont été écrits en hébreu en caractères cananéens. On comprend que lorsque j'apporte à l'appui de mon dire cette magnifique moisson de textes babyloniens cunéiformes, je trouve étrange qu'on me réponde en me disant que je ne suis pas un *Fachmann* et que je ne sais pas l'hébreu.

Quant à la composition des premières tablettes, les onze premiers chapitres de la Genèse, j'ai fait une conjecture mais je l'ai faite aussi conforme que possible au temps et aux habitudes du pays. Abraham quittait une contrée où l'on écrivait le babylonien cunéiforme sur des tablettes d'argile ; un grand nombre des tablettes que nous avons retrouvées sont des textes religieux. Abraham abandonnait son pays et la maison de son père sur l'ordre de Dieu, c'est-à-dire pour un motif religieux. Ce que

nous appelons aujourd'hui une secte a presque toujours ses livres religieux. Il n'est donc pas invraisemblable qu'Abraham prit avec lui ses livres. Il avait dans ses bagages une caisse ou une jarre, comme il en a été retrouvé plusieurs, renfermant ses tablettes. Celles-ci sont un genre de document qui ne souffrait pas du voyage et dont la conservation était facile. Il y en avait peut-être un plus grand nombre ; Moïse n'a conservé que celles qui conduisaient de la création du monde à Abraham, duquel c'était la généalogie complète en même temps que celle du peuple d'Israël. On sait le prix que les Orientaux donnent à ces généalogies.

Je ne puis revenir sur ce que j'ai développé ailleurs : c'est que Moïse n'avait pas d'autre langue sémitique écrite que la langue des tablettes, ni sur ce que soutiennent un grand nombre de critiques à la suite de Nœldeke, c'est que Moïse n'a rien écrit de tout le Pentateuque. La main de Moïse se reconnaît dans les tablettes venues de Babylone et qu'il écrivit à nouveau, comme dans celles dont il fut l'auteur. On le reconnaît à des traits qui sont tout à fait égyptiens et qui ne viennent pas d'ailleurs. J'ai mentionné le jardin d'Eden dont la fertilité était due à un fleuve qui en sortait pour se diviser en quatre branches. Pour l'auteur de cette tablette, le pays fertile par excellence c'était celui qui devait sa richesse, non à la pluie, mais à un fleuve qui, en se partageant en rameaux divers, arrosait une grande surface de terrain. C'était la conception égyptienne du pays fertile.

M. Gressmann n'est pas de cet avis, parce que, selon lui, le Nil ne se trouve pas parmi ces fleuves. Est-ce bien sûr ? Ebers cite des textes coptes et des traditions abyssines qui appellent le Nil le Gihon, l'un des quatre fleuves. Et même s'il ne s'y trouvait pas, cela n'aurait aucune portée démonstrative. L'auteur de la tablette ne nous donne pas une leçon de géographie. Il nous peint un tableau idéal qu'il ne peut concevoir que d'après ce qu'il a sous les yeux. Plus tard encore, il nous citera l'Egypte comme ce qui surpasse tout en fertilité et en richesse, et il est naturel qu'il donne au jardin d'Eden cette nature : un sol arrosé par un fleuve qui s'étale en branches.

Je cite en passant un autre trait égyptien qui se trouve dans l'Exode. Il s'agit de l'ordre donné aux deux sages-femmes des

Hébreux : « Quand vous accoucherez les femmes des Hébreux et que vous les verrez sur les sièges, si c'est un garçon faites-le mourir ». Qu'est-ce que cela veut dire « sur les sièges », ou, plus exactement, comme traduit Luther : *auf dem Stuhle?* C'est exactement ce que nous voyons dans les bas-reliefs égyptiens lorsqu'il s'agit de la naissance d'un roi ou d'un dieu, à Louxor, à Deir-el-Bahari ou à Esneh. La mère est assise sur un tabouret, et de chaque côté se trouve une sage-femme qui est souvent une déesse, et qui, comme à Louxor, tient le bras de la mère. Ce n'est pas un habitant du royaume de Samarie, c'est-à-dire d'un pays étranger, et vivant au VIIIe siècle, environ cinq cents ans après le récit de ces événements, qui pouvait nous rapporter ce trait de mœurs si caractéristique du pays et du temps.

D'après M. Gressmann, le fait « que j'ignore la critique moderne » m'empêche de voir que « toutes les raisons que la critique a fait valoir subsisteraient même si le Pentateuque était traduit du babylonien ». J'en demande pardon à mon savant contradicteur, je ne comprends pas cette affirmation. Je prends un chapitre quelconque de la Genèse, par exemple le quarante-huitième. Les critiques me disent qu'il se compose de douze fragments mêlés comme des fragments réunis en mosaïque, et attribués à quatre auteurs, tous les quatre absolument inconnus, desquels on ne sait rien, auxquels par conjecture on attribue des dates approximatives : le Yahviste du IXe siècle, l'Elohiste du VIIIe, le code sacerdotal du Ve, et le rédacteur, ce *deus ex machina* du IVe siècle, un personnage fictif comme tous les autres qui a ajouté ses gloses et fait ses corrections.

Je prends maintenant les tablettes cunéiformes venant de la Mésopotamie et surtout celles de Tel-el-Amarna qui montrent qu'à l'époque de Moïse, avant et après, les Sémites de l'Asie occidentale écrivaient en babylonien cunéiforme. Ces tablettes ne sont pas des créations littéraires comme vos auteurs, ce sont des documents que vous pouvez voir de vos yeux et toucher de vos mains. Si donc les écrits de Moïse sont des tablettes cunéiformes dont chacune, comme toutes les tablettes, est due à un seul auteur, le chapitre quarante-huitième de la Genèse n'a pas pu être écrit par quatre auteurs séparés par des siècles, et c'est la chute de la Genèse « arc-en-ciel » et de tout le système.

Je ne conçois pas un fait qui le renverse d'une manière plus radicale.

M. Gressmann me dit encore que je ne tiens pas compte des contradictions, de l'insuffisance de la tradition mosaïque, de l'invraisemblance de beaucoup de traits particuliers. Je n'hésite pas à dire qu'un grand nombre de difficultés qu'on trouve dans les écrits mosaïques proviennent d'ignorance, ou des circonstances du temps, ou des mœurs des Orientaux. J'en donnerai comme exemple le récit, deux fois répété, de l'enlèvement de Sara, et de celui de Rebecca. Rien, au dire des critiques, ne prouve mieux l'existence de deux auteurs. Ce n'est là qu'une explication toute subjective, car la preuve historique manque absolument. Je ne puis que mentionner ces épisodes, sur lesquels je me suis étendu ailleurs. Les documents anciens, et en particulier les tablettes de Tel-el-Amarna, nous enseignent qu'il n'y a rien là qui ne soit tout à fait en harmonie avec les mœurs du temps. Le gage d'une alliance, ce n'était pas comme de notre temps un parchemin scellé et paraphé, c'était un mariage, ou du moins la présence dans le harem d'une femme appartenant à la nation, à la parenté de ceux avec qui l'on voulait conclure un pacte. Le moyen le plus certain d'arriver à cette alliance était d'abord de saisir le gage. Nous le voyons par les tablettes de Tel-el-Amarna : les rois de Mésopotamie disent à plusieurs reprises qu'on les a forcés à donner leur fille ou leur sœur. Le roi d'Egypte a pris les devants. Une princesse pouvait rester au même titre dans le harem du père et du fils, elle s'appelait toujours sa femme. Abraham sait cela, si bien qu'il donne cet avis à Sara au moment de son départ ; il le donne d'avance, car, suivant les endroits où sa vie nomade le transportera, pareille chose pourra se présenter plusieurs fois. Les Egyptiens ne voulaient pas garder Abraham et le congédièrent, mais dans les deux autres cas, même après la restitution du gage, l'alliance est conclue.

Il faut connaître les Orientaux pour ne pas s'étonner des répétitions sans fin qu'on trouve dans leurs récits. Ce qu'on appelle des contradictions ne sont souvent que des violations des règles strictes et rigoureuses, j'allais dire des règlements qu'on impose aux anciens. S'agit-il, par exemple, d'un livre comme la Genèse, on le traitera comme un livre historique, et

on aura à son égard les exigences que nous imposons à un livre d'histoire. Or la Genèse n'est point un livre historique proprement dit, comme nous l'entendons. Le but n'en est pas la narration. La Genèse, c'est la charte d'alliance entre Yahveh et Israël, c'est la collection de ce que j'appellerai les titres de noblesse du peuple élu. Il est nécessaire que dans l'ensemble il ait une forme narrative, mais ce n'est pas pour cela de l'histoire, qui n'existait pas alors et dont on ne trouve encore que les rudiments. L'histoire a commencé par la généalogie et la biographie. Les événements ne sont racontés qu'autant qu'ils se rattachent à la vie d'un personnage. Dans le Pentateuque, il y a une idée de plus ; le but des cinq livres est de montrer que les Israélites sont le peuple élu, et de leur indiquer la mission qu'ils ont à remplir. Aussi, même dans la partie biographique, ce qui n'a pas trait à l'idée mère de l'ouvrage est omis. Voyez combien l'on nous parle peu de la vie d'Isaac : l'écrivain nous raconte ce qui est le fait capital dans sa vie, le renouvellement de l'alliance que Yahveh avait conclue avec Abraham (ch. XXVI) et laquelle se transmettra à son fils. Il est mis au bénéfice de cette tradition d'alliance, et cependant les critiques n'hésitent pas à rejeter ce morceau d'une importance fondamentale et à l'attribuer au rédacteur, c'est-à-dire au plus récent de cette série d'auteurs supposés auxquels est due la Genèse. Nous avons ici un exemple de la manière dont la critique nous fait faire fausse route. Elle ne s'inquiète pas du but de la Genèse, de la raison qui l'a fait écrire, des circonstances dans lesquelles elle a été composée, et surtout elle ne se demande pas à qui elle est destinée. Je n'hésite pas à affirmer que, telle qu'elle sort de l'atelier critique, la Genèse est un livre dont on ne sait pas pourquoi il a été écrit, ni à qui il s'adresse ; c'est un livre qui n'a ni but ni raison d'être, et ici encore je ne puis me contenter de la réponse que j'ignore la critique moderne.

II

J'en reviens aux tablettes cunéiformes. Je ne vois pas comment, en face des découvertes qui ont été faites dans les trente dernières années, on pourrait contester qu'à l'époque de Moïse et après lui, les Sémites de l'Asie occidentale avaient pour langue écrite ce que nous sommes convenus d'appeler le babylo-

nien cunéiforme, ni que cette langue écrite était celle des habitants de la Palestine, des correspondants sémites avec lesquels les rois d'Egypte échangeaient des lettres. Par conséquent Moïse ne peut avoir écrit qu'en babylonien cunéiforme. Maintenant nous avons à rechercher, si possible, comment ont écrit ses successeurs. « Contrairement à ce qu'écrit M. Naville, on peut affirmer qu'avec David la littérature hébraïque a commencé à s'écrire avec l'ancien alphabet hébraïque, et qu'avant David il n'y avait en Israël qu'une littérature orale. Contre ces « constatations précises », nous ne voyons pas quels arguments on pourrait faire valoir... En réalité, seuls les récits relatifs aux patriarches, à Moïse, à Josué et aux Juges remontent à une période antérieure à David, et tous ces récits réunis n'égalent pas en étendue le document yahviste et le document élohiste... L'alphabet sémitique a dû être découvert vers l'an 1000, c'est à cette époque que remonte l'origine de l'historiographie israélite qui eût été impossible sans alphabet. Il en résulte qu'une littérature hébraïque en cunéiforme n'a pas existé. » « Du reste, si l'hypothèse de M. Naville était exacte, l'influence de la langue babylonienne et de l'esprit babylonien devrait être beaucoup plus sensible qu'elle ne l'est effectivement. »

M. Gressmann nous présente ici l'un de ces tableaux que les critiques excellent à tracer, qui se compose des combinaisons les plus ingénieuses, mais qui a un défaut radical. Bien loin d'être des « constatations précises », ce sont autant d'affirmations ou d'interprétations des faits mais sans base réelle. Les critiques sont tellement épris de ces interprétations qu'ils n'hésitent pas à les considérer comme des faits historiques établis, et à les citer comme tels. C'est encore l'une des directions où la critique a fait fausse route ; elle a complètement dévié des sains principes de l'histoire.

J'ai soutenu dans mon ouvrage, et encore plus nettement dans mes conférences, qu'aucun des livres de l'Ancien Testament n'a été écrit avec l'alphabet cananéen, et certainement pas ceux qui sont antérieurs à Salomon. M. Gressmann ne paraît pas s'apercevoir que ce sont ses *constatations précises* que j'attaque, et que j'ai recours à des arguments qui me semblent difficiles à écarter, parce que ce sont des arguments de fait, et non des arguments littéraires.

Transportons-nous dans le pays de Canaan après la conquête. Nous y voyons une population agricole, et probablement moins avancée dans la civilisation que certains des Cananéens qui avaient été détruits ou subjugués. Nous pouvons fort bien nous représenter ce qu'ils étaient en regardant les Orientaux de nos jours. Si par exemple nous entrons dans un village d'Egypte un jour de marché, c'est-à-dire quand la population agricole est réunie sur une place, en général à l'entrée du village, nous y verrons que tout ce qui est écriture se fait par des écrivains de métier, des scribes qui, assis les jambes croisées, écrivent sur leur main ou sur leurs genoux, et cela en dépit des écoles et des progrès de la civilisation. Revenez à l'état de choses antérieur, avant l'établissement de la « mudrasseh », de l'école, vous n'avez qu'une population illettrée obligée de recourir à des écrivains.

Il ne pouvait en être autrement chez les Israélites. Pas question de littérature écrite ni d'historiographie. Ces littérateurs, ces soi-disant historiens qui composent chez eux, j'allais dire dans leur cabinet, des livres de législation ou même d'histoire, comme le Jéhoviste et l'Elohiste, ce sont des conceptions universitaires qui ne cadrent nullement avec les mœurs et l'esprit de ces temps anciens. L'écriture, et par cela j'entends non seulement l'acte d'exprimer la pensée par des lettres, mais j'entends tout l'ensemble des idées exprimées de cette manière, ne pouvait jouer qu'un petit rôle chez les Israélites antérieurs à Salomon ; j'en juge par ce que j'ai pu voir en Orient pendant des séjours fréquents et prolongés. Ce rôle est même encore moindre chez les Bédouins du centre de l'Arabie, comme le disent tous ceux qui les connaissent.

L'écriture se réduisait à l'activité des scribes qui, probablement, étaient surtout dans les villes. Ils ne pouvaient écrire que dans la langue du pays qui était le babylonien cunéiforme, nous le savons par les tablettes de Tel-el-Amarna et par celles des *Amurru*, des Amorréens, trouvées en grand nombre à Boghaz Keui. Quant à ce qu'ils avaient à écrire dans cette langue officielle, pas question d'historiographie qui n'existe pas dans l'Ancien Testament ; c'était avant tout les biographies, les faits et gestes de ceux qui étaient à la tête du peuple, non pas des rois comme le faisaient les scribes de Babylone, puisqu'il n'y en

eut pas avant Saül, mais des juges. Cela seul a subsisté, et je suis parfaitement de l'avis de M. Gressmann sur ce point, c'est que plusieurs de ces récits portent le caractère de narrations écrites à un moment très rapproché de celui où les événements se sont passés. C'est du reste l'idée que j'ai soutenue à propos de Moïse.

M. Gressmann soutient que la langue écrite employée du temps des Juges ne pouvait pas être le babylonien cunéiforme, car l'influence de la langue babylonienne devrait y être beaucoup plus sensible. Voici encore un de ces cas où un nom faux peut induire en erreur. Babylonien est un nom qui a été donné à la langue par les modernes, et suivant la définition moderne cela veut dire « tirant son origine de Babylone », or ce n'est nullement le cas. Celui qui introduisit cette langue en Palestine, il nous le dit lui-même, c'est Sargon d'Agade, 500 ou 600 ans avant l'époque d'Abraham, quand, venant du Nord, il fit la conquête du pays probablement avant celle de Babylone. Elle s'appelait alors, nous le savons par une stèle d'un des successeurs de Hammourapi, « langue akkadienne ». Elle devint la langue écrite de tout le pays, comme le prouvent, je le répète, les gloses de la langue parlée qu'on trouve dans les tablettes de Tel-el-Amarna. Qu'on retrouve une influence babylonienne, ou plutôt mésopotamienne, dans les tablettes qu'Abraham dut apporter de Charan, cela est naturel, mais quelle raison peut-il bien y avoir que des tablettes relatant la vie des Juges d'Israël, et écrites dans le pays même, reflètent l'influence de Babylone plus que celle de Tel-el-Amarna ? car le livre des Juges ne mentionne aucun rapport avec Babylone ou les Babyloniens, sauf la mention de Cuschan-Rischeathaïm (III, 8) roi d'Aram Naharaïm. Cette objection me paraît donc ne pas avoir grande portée.

Je ne nie point qu'à côté de ces annales rudimentaires écrites en cunéiforme par les scribes du temps, il y ait eu une littérature orale qui est perdue presque entièrement parce qu'elle n'était pas écrite. C'est encore aujourd'hui le cas pour un grand nombre de pays. Que M. Gressmann veuille bien ouvrir l'un des vingt volumes des *Archives des traditions populaires* publiées en Suisse, il y verra le grand nombre de chants, de proverbes, de contes, de poésies, qui constituent la littérature

populaire, laquelle n'est écrite que depuis que les amateurs de folklore la recueillent avec soin. Il est infiniment probable qu'un grand nombre de ces productions sont perdues ou vont se perdant, et c'est pourquoi on se hâte d'en faire collection avant qu'elles disparaissent. On me raconte que de nos jours dans les Abruzzes, il se trouve des poètes de village dont les œuvres, dites ou chantées, composées dans le dialecte de l'endroit, ne sont jamais écrites. On pourrait citer bien d'autres exemples analogues.

Il a dû y avoir une littérature orale de même genre, mais peut-être moins riche, dans les tribus d'Israël. Il nous en est resté un morceau, c'est le cantique de Débora, un chant populaire, l'hymne de victoire qui a surgi par une inspiration soudaine du cœur de la prophétesse. Je l'ai comparé au *Cé qué l'aino* de Genève. Il est bien possible que l'hymne de Débora se soit transmis longtemps oralement comme tous les chants populaires, et n'ait été mis par écrit que longtemps après le triomphe qu'il célèbre.

Les annales des Juges ont été écrites en babylonien cunéiforme, parce qu'à cette époque il n'y avait pas d'autre écriture. D'après M. Gressmann, l'écriture alphabétique n'ayant été inventée que vers l'an 1000 et l'écriture cunéiforme n'existant plus, il en résulte que depuis une date qui doit être celle de la conquête jusqu'à l'an 1000, il n'y aurait point eu d'écriture du tout dans le pays. A cette date a été découverte l'écriture alphabétique en Phénicie. « Quand une écriture fait réaliser à une civilisation des progrès techniques aussi décisifs que c'est le cas pour l'alphabet sémitique, elle se répand, même sans l'aide de journal, avec une grande rapidité. » Je ne vois pas très bien quels sont les grands progrès techniques qu'il y a de Gédéon à David en passant par Samuel, et je ne trouve aucune circonstance qui puisse avoir causé une rapide diffusion de cette écriture, comme cela pouvait arriver quand des rapports suivis s'établirent entre Hiram et Salomon à l'occasion de la construction du temple.

Mais M. Gressmann me permettra de faire l'histoire de l'alphabet cananéen ou vieil hébreu d'une manière très différente. Avec lui, plusieurs autorités en hébreu, telles que Nœldeke, admettent que le lieu d'origine de l'alphabet cananéen, c'est la Phénicie. Il est donc venu de la côte, c'est une importation

du Nord, d'un pays maritime. Cette idée se trouve être confirmée par la découverte de Sir Arthur Evans. Selon le père de l'archéologie égéenne, l'origine de l'alphabet cananéen n'est ni sémitique, ni égyptienne, elle est minoenne, crétoise. L'écriture alphabétique est donc bien antérieure à l'an 1000. Ce sont les hardis navigateurs minoens qui l'ont importée à Chypre d'abord, puis sur la côte de Syrie et d'Asie Mineure. Je ne puis pas répéter ici cette démonstration brillante.

Il me semble ressortir de ce fait une conséquence historique importante que je mentionne en passant, c'est que Tyr et Sidon devinrent des puissances maritimes après avoir reçu des colonies de Minoens. C'est ainsi que s'explique le mieux la différence entre Tyr et Sidon des tablettes de Tel-el-Amarna, et Tyr la ville de Hiram. Il en fut de ces villes comme de Marseille après qu'elle eut été colonisée par les Phocéens.

L'alphabet « cananéen ou vieil hébreu » est d'origine phénicienne. Les monuments sur lesquels on s'appuie pour établir qu'on a écrit des livres en cette écriture, et qu'on cite toujours, sont au nombre de quatre : les *ostraca* (tessons) de Samarie, la stèle de Mésa, le calendrier agricole de Guézer, et l'inscription de Siloé. Examinons maintenant ce que valent comme preuves ces quatre monuments. Ici je ne puis m'empêcher d'être frappé de ce que l'école pour qui le mot de critique a un prestige qui tient de la magie, lorsqu'elle fait usage de documents, ne songe pas à leur appliquer cette critique. Tout document qui appuie l'idée de ces auteurs leur paraît suffisant, tandis que nous, qui appartenons à l'école documentaire, et qui passons pour des esclaves aveugles de la tradition, nous sommes beaucoup plus difficiles en matière de documents. En particulier j'affirme sans hésiter qu'aucun de ces quatre monuments ne prouve quoi que ce soit relativement à l'écriture et à la langue des écrits sacrés des Israélites.

L'écriture cananéenne vient de Phénicie. Or si jamais il y a eu une cour phénicienne en Palestine, c'est la cour d'Omri et d'Achab. Jézabel, la femme d'Achab, était la fille d'Ethbaal le roi de Sidon. Elle fit tous ses efforts, et avec succès, pour développer dans le royaume le culte du dieu phénicien Baal, qui paraît avoir été introduit par Omri, le père d'Achab. Parmi les quatre cent cinquante prophètes de Baal et les quatre cents prophètes d'As-

tarté qui mangeaient à la table de Jézabel, il y avait sans doute un grand nombre de Phéniciens, ainsi que parmi ses serviteurs et les gens de sa maison. Il y a peu d'années, M. Reisner, fouillant le palais d'Omri et d'Achab à Samarie, y a trouvé soixante quinze tessons qui, d'après le Dr Driver, sont dans les caractères de l'inscription de Mésa, de Siloé et des inscriptions phéniciennes. Ces tessons proviennent de jarres d'huile ou de vin dont les propriétaires sont indiqués. Considérant ce qu'était la cour d'Achab, on ne peut mettre en doute que ces tessons de la cave du roi avaient été écrits par des Phéniciens. Peut-on raisonnablement en tirer une conclusion quelconque relativement aux livres sacrés des Hébreux ? Et si nous nous souvenons que d'après Hérodote, les Phéniciens faisaient un grand commerce de vin dans des jarres de terre cuite, cela revient à dire qu'on peut juger de ce que sont les livres sacrés d'un peuple d'après les étiquettes des marchand de vins.

Le calendrier agricole de Guézer est pour des ouvriers agricoles, leur indiquant le mois dans lequel chaque produit doit être récolté. Guézer était une ville cananéenne qui passa par différentes dominations et qui ne fut jamais, proprement, une ville juive. Les fouilles qui y ont été faites ont révélé des restes d'un culte qui n'avait rien de celui de Yahveh. En outre, elle était au bord de la plaine des Philistins et rien ne nous dit que ces ouvriers agriculteurs ne fussent pas des Philistins ou des habitants de la ville, qui n'étaient nullement des Juifs. D'ailleurs, quand il s'agissait de contrats de propriété, c'est-à-dire de documents qui devaient être conservés, ils étaient écrits en cunéiforme ; on en a retrouvé trois. Qu'est-ce que ce calendrier nous enseigne au sujet de la littérature sacrée des Hébreux ? Il est sans aucune valeur démonstrative sur la langue et l'écriture des Livres saints de Jérusalem.

Il en est de même de l'inscription de Siloé. Celle-là, contrairement aux autres, est bien à Jérusalem. C'est encore une inscription d'ouvriers occupés à un travail hydraulique. Ils creusent dans le rocher un aqueduc qui relie la source de Gihon à la piscine de Siloé. Ce canal, d'une longueur de plus de cinq cents mètres, présentait certaines difficultés, puisqu'il fallait faire une courbe, d'après M. Clermont-Ganneau, pour éviter les tombeaux des rois. Il faut remarquer que lors-

que les Hébreux avaient quelque travail de maçon difficile à faire, comme la taille de la pierre lors de la construction du temple de Salomon, ou pour la reconstruction du temple de Néhémie, ils faisaient appel à des ouvriers phéniciens. Or, s'il est un travail dans lequel les Phéniciens fussent des techniciens experts, c'est dans tout ce qui touche à l'hydraulique. Il en est resté de fort beaux exemples. Il est donc naturel de supposer qu'Ezéchias, quand il eut à creuser ce canal qui ne pouvait être fait par le premier venu, fit appel à des spécialistes et à des ouvriers phéniciens. Ils commencèrent aux deux bouts, comme ils en avaient sans doute l'habitude, et comme cela se fait encore aujourd'hui, et, quand les ouvriers se rencontrèrent, ils le consignèrent dans une inscription de six lignes taillée dans le rocher. Je le demande encore : qu'est-ce que cette inscription peut nous apprendre sur les livres de la loi ou des prophètes ? Prenons une analogie dans les temps modernes. En Suisse, tous les grands tunnels, comme le Simplon, sont creusés par des ouvriers italiens qui commencent aux deux bouts. Le jour où ils se rencontrent est un jour solennel. Je suppose maintenant que ces ouvriers aient rappelé dans une inscription gravée dans le rocher, dans leur langue, le jour de la rencontre et la manière dont elle s'est faite, inscription qui serait cachée maintenant par le revêtement, demanderez-vous à cette inscription de vous renseigner sur la langue et l'écriture des livres sacrés dont on se sert dans les églises de Sierre et de Domodossola ? C'est pourtant le raisonnement qu'on fait à propos de l'inscription de Siloé.

J'arrive à la stèle de Mésa qui paraît plus sérieuse. Elle ne vient pas de Jérusalem, ni même de la Palestine propre, mais du pays de Moab où, nous le savons par Néhémie, l'on parlait un dialecte qui n'était pas le Juif, Jehoudith. Il suffit d'en regarder le contenu pour reconnaître son vrai caractère. Mésa nous raconte que son pays a été conquis et opprimé d'abord par Omri, ensuite par Achab, et que pendant quarante années le pays de Medeba fut sous le joug de ces rois, jusqu'au moment où son dieu Chemosh lui donna la victoire et lui permit de délivrer le pays du joug de l'étranger. Ainsi ce sont les deux rois judéo-phéniciens, Omri et Achab, qui ont opprimé le pays de Moab, et lorsque Mésa veut raconter son triomphe,

n'ayant point d'alphabet moabite, il se sert de celui des conquérants qui devaient l'avoir importé dans le pays. Ainsi, ici encore l'influence phénicienne de Samarie ressort d'une manière évidente, et la stèle ne prouve rien pour la littérature de Jérusalem et des Juifs, d'autant plus qu'elle est dans un pays étranger.

En face de la foule de tablettes cunéiformes provenant de l'Asie occidentale et même de Palestine, je demanderai aux critiques de me citer un seul document vraiment *juif* qui puisse servir de preuve que la loi et les prophètes ont été écrits en cananéen. Ils me citeront aussitôt le Pentateuque samaritain. C'est précisément celui qui me paraît établir le mieux la thèse que je défends. Un éminent spécialiste en samaritain, le Dr Gaster, a établi que le Pentateuque samaritain était celui des dix tribus. Il n'est pas nécessaire d'insister sur le peu de sympathie que Samaritains et Juifs avaient les uns pour les autres. Pour affirmer nettement la séparation d'avec Jérusalem, les Samaritains furent obligés d'avoir leur Pentateuque, et ils l'écrivirent avec l'écriture qui, nous le savons maintenant par les tessons, était l'écriture de Samarie, celle de la cour d'Omri et d'Achab. Le fait que le Pentateuque samaritain était écrit ainsi me paraît la preuve que ce n'était pas l'écriture du Pentateuque de Jérusalem. Ainsi, je ne sais où trouver des arguments qui établissent qu'il y a eu une littérature hébraïque écrite en cananéen. Je ne vois que des preuves du contraire, et cette théorie, qui a été considérée jusqu'ici comme une vérité indiscutable, me paraît une pure hypothèse.

III

A quel moment le cunéiforme babylonien cessa-t-il d'être la langue écrite de la Palestine ? Nous ne le savons pas exactement. Du reste, pour la disparition d'une langue ou d'une écriture, on ne peut jamais citer de date fixe ; c'est quelque chose de graduel. A Guézer, au VIIe siècle, on l'employait encore pour des contrats, et l'on a découvert aussi des tablettes cunéiformes à Taanach.

La langue écrite qui a succédé au babylonien cunéiforme nous a été révélée par une découverte d'une importance capitale faite en Egypte, à Eléphantine, où l'on a trouvé toute une

collection de papyrus qui sont une littérature complète, à laquelle sont venus se joindre des tessons, représentant ce qui pour nous seraient des morceaux de papier. Tout cela est écrit dans la langue qu'on a appelée araméenne. L'éditeur de ces papyrus, le professeur Sachau, nous dit qu'en dépit des recherches les plus attentives, il n'y a pas trouvé un mot d'hébreu, sauf les noms propres.

Ce fait ne peut que nous rappeler le passage d'Esaïe (XIX, 18): « En ce temps-là il y aura cinq villes au pays d'Egypte qui parleront la langue de Canaan ». Souvenons-nous que pour les anciens une langue n'a d'autre nom que celui des gens qui la parlent. Qu'est-ce donc que la langue de Canaan ? Nous le savons maintenant puisque nous connaissons l'une de ces villes d'Egypte ayant cette langue, et que cette ville nous a révélé, non pas une inscription ou deux, non pas des tessons de commerçants en vin, ou une inscription d'ouvriers d'aqueduc, mais toute une littérature privée et officielle, même des contes comme celui d'Achiqar. Tout cela est de l'araméen, et rien que de l'araméen. Eléphantine nous a fait connaître que la langue écrite de Canaan, à l'époque de la migration en Egypte, était l'araméen.

Ici je fais appel au bon sens, au gros bon sens. Une colonie qui s'est établie dans un pays étranger, avec son culte et ses mœurs, emporte avec elle sa langue et la conservera, à moins qu'elle n'adopte celle du pays qui est son nouveau domicile. Les Egyptiens ne parlaient certainement pas araméen. Les Juifs apportèrent donc de Canaan l'araméen qui était leur langue écrite, laquelle déjà à cette époque s'était répandue dans le peuple et était devenue une langue parlée, puisque les tessons, les notes de peu d'importance, sont aussi en cette langue.

Esaïe ne donne pas de nom propre à cette langue, il l'appelle la langue de Canaan. S'il lui donnait celui d'araméen, cela voudrait dire la langue de ceux qui viennent d'Aram. Il l'appelle ainsi quand, s'adressant à Rabshakeh, un Assyrien venant de la région de Aram Naharaïm, les officiers d'Ezéchias lui crieront : « Parle à tes serviteurs en araméen, *aramith*, car nous le comprenons, et ne nous parle pas en langue judaïque, *jehoudith.* »

Ainsi, à l'époque d'Esaïe et peut-être déjà avant, la langue écrite de Canaan était ce que nous nommons l'araméen, une langue qui a son alphabet, lequel ne dérive point de l'alphabet

cananéen. Cette langue n'est pas le *jehoudith*, l'idiome de Juda et de Jérusalem. On a voulu assimiler les deux termes : *Jehoudith*, Juif, et langue de Canaan, mais c'est là une combinaison tout à fait en l'air et dont il n'y a aucune preuve quelconque. Je dirai même que le passage d'Esaïe va à l'encontre de cette idée. Esaïe parle d'une influence que je ne peux pas appeler autrement qu'hébraïque qui sera si forte que, dans cinq villes d'Egypte, non seulement c'est la langue étrangère qui sera adoptée, mais aussi « qu'on jurera par l'Eternel des armées », ce qui veut dire que même le culte étranger prévaudra, le culte de Yahveh. Le dieu est nommé ; pourquoi la langue ne le serait-elle pas, si c'était le Jehoudith, le judaïque, le juif ?

Qu'on ne dise pas qu'Esaïe ne connaît pas ce dernier nom, puisque, lorsqu'il s'agit du siège de Jérusalem, il appelle la langue des défenseurs, le Jehoudith, le judaïque, la langue de Juda; et ce nom était si bien établi que Néhémie l'emploie encore, exactement dans le même sens. Par conséquent il m'est impossible de ne pas croire que si cette langue de Juda s'était répandue sur tout le pays, le prophète aurait dit : « En ce temps il y aura cinq villes au pays d'Egypte qui parleront le judaïque, *Jehoudith* ».

L'araméen est la seconde langue écrite que nous trouvions en Palestine, et je ferai remarquer que la présence de cette langue en Palestine est attestée par toute la littérature découverte à Eléphantine. On dira qu'Eléphantine n'est pas le pays de Canaan. Mais comment imaginer que cette littérature soit née chez les Juifs d'Egypte autrement que parce qu'ils ont apporté l'araméen de leur pays, et que déjà quand ils occupaient encore le sol natal c'était leur langue ? On me fera difficilement croire à cette génération spontanée de l'araméen chez les Juifs en Egypte, où il n'était pas parlé, où il était la langue d'une nation ennemie ; d'autant plus qu'il faudrait l'admettre aussi pour le culte de *Jaho* qui n'était certes pas égyptien.

Comme pour le cunéiforme, nous avons donc une riche moisson de documents sur laquelle je prétends pouvoir établir ce qu'on nomme mon hypothèse, que d'autres critiques que M. Gressmann ont appelée extravagante. En regard de ce brillant étalage de documents babyloniens et araméens, je demande encore aux critiques de me montrer un seul document conçu en ce qu'on

nomme l'hébreu et écrit en caractère cananéen ou vieil hébreu, et qui ne soit ni samaritain ni phénicien.

L'araméen compris comme le faisaient les anciens, c'est la langue des habitants de l'Aram, de ceux qu'on appelait les Araméens. Aram a pu devenir le royaume de Syrie, celui de Ben-Hadad, ce nom s'est localisé sur ce royaume, mais il a un sens beaucoup plus étendu. Le plus souvent il veut dire la Mésopotamie ; il porte le nom d'Aram Naharaïm, Aram des deux fleuves, ou Paddan Aram, ou même Aram seul. *Aram Dammesek* était plus particulièrement le royaume de ce que nous appelons la Syrie ; il y avait aussi d'autres petits royaumes dans l'Aram, comme Aram Maachah et Aram Sobah. Aram Naharaïm, Aram des deux fleuves, occupait une bonne partie de ce qu'on appelle encore aujourd'hui la Mésopotamie, l'espace entre le Tigre et l'Euphrate, mais Babylone était en dehors ; cette ville appartenait à une autre région géographique que la Genèse nomme Schinear Σενναάρ, ce que Winckler croit être Sumer. En tous cas, Ur des Chaldéens n'était pas dans l'Aram. D'après M. King, à l'époque de Sargon d'Agade qui conquit tout le pays jusqu'au golfe Persique, il y eut une forte immigration de Sémites en Chaldée, mais Ur n'en resta pas moins une ville des Chaldéens.

Quand M. Gressmann nous dit : « Faire d'Abraham un Araméen vivant à Ur au temps de Hammurapi, c'est se mettre en opposition avec tous les faits connus jusqu'ici », je ne comprends pas très bien ce que veut dire mon savant adversaire, ni surtout à qui il s'adresse. Qu'Abraham fût un Araméen, cela est hors de question. « Mon père était un Araméen nomade », nous dit l'auteur du Deutéronome (xxvi, 5). Josèphe, au moment où, comme la Genèse, il va nommer les membres de la famille de Jacob qui l'accompagnèrent en Egypte, écrit ces mots : « Je n'avais pas jugé à propos d'indiquer leurs noms... mais pour protester contre ceux qui n'admettent pas que nous soyons originaires de Mésopotamie et nous croient Egyptiens, j'ai cru nécessaire de les transcrire ».

Je ne saurais assez m'élever contre ces classifications rigoureuses qu'ont inventées les modernes, ces peuples qu'on taille dans des dénominations vagues qui se rapportent à des régions géographiques ou des groupes ethniques, comme par exemple

lorsqu'on fait des Araméens une nation distincte, ayant sa langue, l'araméen. Cette qualification, donnée à Abraham, veut dire venant d'Aram Naharaïm ; c'est là ce qu'il considérait comme sa patrie, la ville de Charan où son père était venu s'établir. Or Charan, que Sachau reconnaît dans l'ancien Carrhae, est dans l'Aram Naharaïm. Et la preuve qu'Abraham considérait bien ce pays comme sa patrie, c'est que, lorsqu'il s'agit de trouver une femme pour Isaac, il envoie Eliézer chercher une femme « dans son pays, dans sa patrie ». « Eliézer se leva et alla dans le pays d'Aram Naharaïm, à la ville de Nachor. » C'est là qu'il trouva la famille de son maître. De même, Jacob s'en va à Paddan-Aram, à la ville de Charan, chez son oncle Laban qui est expressément appelé l'Araméen (Gen. XXI, 20). Je ne conçois pas de témoignage plus positif montrant qu'Abraham était un Araméen dans le sens que les anciens donnaient à ce mot.

Qu'avant de s'établir à Charan, la famille de Térach ait habité Ur, c'est là ce qui est constaté par la Genèse. Mais lorsqu'ils étaient à Ur, ils n'avaient aucune raison de s'appeler Araméens, ils étaient des Chaldéens comme toute la population de la ville. Et ici encore je puis citer un texte à l'appui. C'est le livre de Judith (chap. V). Lorsqu'Achior parle à Holopherne du peuple d'Israël, il dit ceci (V, 6.) : « Ce peuple est de la race des Chaldéens (ἀπόγονοι Χαλδαίων). Il vint d'abord en Mésopotamie parce qu'ils ne voulaient pas suivre les dieux de leurs pères qui étaient dans le pays des Chaldéens (1) (οἱ ἐγένοντο ἐν γῇ Χαλδαίων). » Evidemment la migration en Mésopotamie se prolongea, elle n'en resta pas à Abraham, puisque Nachor son frère, qui n'est pas mentionné comme ayant accompagné Térach et Abram, suivit plus tard. La Mésopotamie, Aram Naharaïm, devint leur pays, leur patrie, et Ur des Chaldéens fut oubliée. Que dans les papyrus d'Eléphantine les Juifs soient quelquefois appelés des Araméens, cela vient de ce qu'ils parlaient et écrivaient la langue araméenne.

Pour ce qui est de l'araméen, on veut aussi le classifier, c'est la langue d'un peuple à part, les Araméens, dont les invasions ont fini par faire prévaloir leur idiome. Je ne saurais adopter

(1) Trad. de l'abbé Crampon.

ce point de vue. L'araméen doit être considéré comme une évolution de langage écrit en cunéiforme, évolution qui se fit longtemps attendre, mais qui était nécessitée par la nature de l'écriture cunéiforme.

Déjà sous le règne de Sennachérib, en 687, nous trouvons des tablettes cunéiformes qui ont des notes marginales écrites en araméen ; ce sont en général des actes de vente. La note marginale donne le nom propre des intéressés. On ne peut pas attribuer ces notes à une influence étrangère. Il semble plus naturel de les appeler, avec Nœldeke, de l'assyrien vulgaire. De même pour les poids en bronze du VIIIe siècle dont la valeur est indiquée en araméen, tandis que le nom du roi, la partie officielle, est en cunéiforme. Si donc nous trouvons sur un même monument comme ces poids et ces tablettes la partie officielle de l'inscription en cunéiforme et la partie populaire en araméen, il est impossible de ne pas en conclure que les deux idiomes existaient parallèlement dans le pays, et qu'ils avaient un caractère différent; et cela est confirmé par le fait qu'un peu plus tard, à la fin du VIIIe siècle, nous trouvons des poids qui n'ont plus que de l'araméen (1). A l'époque d'Essarhaddon, le successeur de Sennachérib, il y avait une chancellerie à la fois araméenne et cunéiforme, et l'araméen finit par remplacer le cunéiforme pour tout ce qui était commerce et vie courante, sans cependant que le cunéiforme officiel disparût, car il continua encore à être employé, non seulement pour de grandes inscriptions, mais pour un grand nombre d'autres documents.

M. Schiffer explique cette invasion et cette prédominance de l'araméen par le voisinage des Araméens de Mésopotamie qui s'infiltrèrent en Assyrie, y développèrent le commerce et finirent par avoir la haute main dans la vie économique du pays. Cette explication a sans doute une apparence très plausible. Mais je me permettrai d'en proposer une autre que je ne fais qu'indiquer, ne pouvant pas la développer ici. L'araméen se trouve partout où auparavant il y a eu ce que je suis forcé d'appeler le babylonien cunéiforme, à défaut d'un nom meilleur; par exemple dans la Syrie du Nord, ce qui était probablement le pays d'Alasyia, d'où il y a des tablettes dans la collection de

(1) SCHIFFER, *Die Aramäer*, p. 37 et suiv.

Tel-el-Amarna, et où M. de Luschan a découvert des inscriptions araméennes de grande importance du commencement du VIIIe siècle ; et ailleurs encore. Dans ces conditions, n'est-il pas naturel de supposer que l'araméen est une évolution du babylonien cunéiforme, évolution qui s'est produite dans la langue et dans l'écriture ? Cette dernière était d'autant plus nécessaire que le cunéiforme ne pouvait être employé que sur des tablettes d'argile humide. Il fallait avoir un alphabet qu'on pût écrire avec de l'encre et sur n'importe quelle matière, papyrus, peau, tessons et autre.

C'est bien ici qu'à l'ouïe de ce mot d'évolution de la langue, les critiques vont me dire que je ne suis pas un expert, et que j'ignore les lois de la philologie sémitique. Je me bornerai à leur répondre par un fait qu'il est encore moins possible d'écarter que la littérature araméenne d'Eléphantine ; c'est ce qui est arrivé à l'égyptien lorsqu'a surgi le démotique, à l'époque de la XXVe dynastie. L'égyptien a passé par une évolution toute semblable à celle qui a produit l'araméen. Nous ne savons pas quelle en a été la cause. Jusqu'alors l'égyptien avait deux écritures, l'hiéroglyphique, et ce qu'on nomme faussement l'hiératique, qui n'est que l'hiéroglyphique cursif, dont les signes correspondent absolument à l'hiéroglyphique ; les mots sont les mêmes, qu'on emploie un des alphabets ou l'autre.

Avec le démotique, il en est autrement. Non seulement les signes hiéroglyphiques ne sont plus reconnaissables, à peu d'exceptions près, mais les mots sont souvent différents, la syntaxe n'est pas la même ; ainsi que le dit Brugsch qui appelle le démotique : *die Volksschrift der Aegypter ;* les éléments grammaticaux sont modifiés en partie d'après la langue parlée, et la syntaxe paraît développée d'après des principes bien établis. Le démotique est la transition à la langue parlée écrite en caractères grecs qu'on nomme le copte. Il devait y avoir un grand nombre d'Egyptiens qui lisaient et comprenaient le démotique, dans lequel étaient rédigés des documents commerciaux tels que les contrats, et qui ne comprenaient pas l'hiéroglyphique. De là la nécessité d'avoir des inscriptions égyptiennes bilingues, en hiéroglyphique et en démotique, dont les plus fameuses sont l'inscription de Rosette et celle de Canope, qui y ajoutent le grec. Le démotique s'appelle en égyptien

écriture des lettres, des livres ou des documents, en grec γράμματα ἐνχωρία ou Αἰγυπτία écriture du pays ou égyptienne, ce qui en indique bien le caractère populaire. Il me semble que l'analogie avec le passage du cunéiforme à l'araméen est tellement frappante qu'elle explique ce passage, et qu'il n'y a pas lieu à supposer en Mésopotamie une action étrangère, pas plus qu'elle ne s'est produite en Egypte.

Quelle que soit l'origine de cette évolution, il est certain qu'elle s'est produite en Palestine. La langue écrite, le babylonien cunéiforme y est devenu l'araméen, et l'araméen ayant un caractère plus populaire, est devenu aussi une langue parlée. Je le répète, j'appuie ce qu'on nomme mon hypothèse sur la présence à Eléphantine de cette littérature araméenne, et je demande à mes contradicteurs comment ils peuvent expliquer l'existence de cette littérature purement araméenne chez les Juifs d'Eléphantine autrement que par le fait qu'ils avaient apporté l'araméen de chez eux, de leur pays.

Il en résulte que les prophètes ont écrit en araméen. Quelques-uns ont écrit leurs livres eux-mêmes, d'autres les ont dictés à des écrivains, dont on se servait alors certainement encore plus que de nos jours. C'est du reste une question à laquelle, à ma connaissance, les critiques n'ont pas prêté grande attention. Quels sont les livres des prophètes qui ont été écrits directement par leurs auteurs, et quels sont ceux qu'ils ont dictés à un scribe ? Il semble que le dernier cas a dû être celui d'Amos, le berger de Tékoah, et qu'alors le style de ses prophéties écrites devait jusqu'à un certain point subir l'influence du scribe.

A côté de l'araméen nous ne connaissons que le cananéen qui, nous l'avons vu, était l'écriture et le langage de Samarie, des Phéniciens du palais d'Achab et des prêtres de Baal. Je ne puis croire que les adorateurs de Yahveh auraient choisi cet alphabet et ce langage pour consigner les paroles de leur Dieu.

IV

Nous arrivons à la captivité, avec les livres saints écrits : les plus anciens en babylonien cunéiforme, et les suivants en araméen. Je ne puis pas répéter ici ce que j'ai développé ailleurs (1) : je ne vois aucune raison de ne pas accepter la tradi-

(1) Voir « Schweich Lectures », p. 65-73, ce qui concerne Esdras.

tion des Juifs qui attribue à Esdras la formation du canon de l'Ancien Testament, mais ce canon n'était encore qu'en araméen. Ce que nous savons d'Esdras nous montre à quel point il était qualifié pour cette entreprise. Esdras était un « scribe versé dans la loi de Moïse donnée par Yahveh le dieu d'Israël ». Nous savons ce qu'était un scribe mésopotamien, sur quoi portait son instruction et quelles ressources littéraires étaient à sa disposition dans les grandes bibliothèques dont plusieurs ont été retrouvées. Un scribe mésopotamien connaissait le cunéiforme et l'araméen et avait souvent, par exemple dans les contrats, à transcrire du cunéiforme en araméen. Aussi c'était chose facile pour lui, cela rentrait dans le genre de travail qui lui était familier, que de mettre en araméen les tablettes cunéiformes de la loi ou des auteurs postérieurs à Moïse.

Dans ce qui nous est dit des travaux et de l'activité d'Esdras, c'est toujours la loi qui tient la première place, et il est toujours dit que cette loi est celle de Moïse. Cette loi dont nous parle Esdras comprenait le Pentateuque en entier. La prière des Lévites le jour de la promulgation de la loi, racontée par Néhémie, commence par un abrégé de l'histoire des Israélites, et dans le récit des événements qui précèdent la conquête, nous trouvons tous les auteurs qui, d'après les critiques, sont les composants du Pentateuque, y compris ceux qui sont postérieurs à la date du retour à Jérusalem, comme le code sacerdotal ou le rédacteur de la Genèse.

Venons-en maintenant à l'hébreu, celui de la Bible hébraïque. C'est ici que mon savant contradicteur a beau jeu d'arguer de ce que je ne sais pas les langues sémitiques, ni même l'hébreu, et il fait largement usage de cet argument, ce dont, je le répète, je suis loin de lui en vouloir, car pour moi j'ai recours, non pas aux finesses de la philologie hébraïque, mais aux documents et aussi à ce qui se voit chez les vivants.

Jusqu'à présent nous n'avons découvert aucune trace de ce que nous appelons l'hébreu écrit. Nous avons trouvé le babylonien cunéiforme à Tel-el-Amarna même plus tard ; puis au IXe siècle nous avons vu l'écriture phénicienne gagner Samarie et les dix tribus avec la cour phénicienne d'Achab. Environ cent ans après, Esaïe nous parle de deux langues : celle de Canaan parlée par cinq villes d'Egypte, desquelles l'une nous

a appris que c'était l'araméen ; et le Jehoudith qui ne peut être que le dialecte de Jérusalem, dialecte que nous connaissons aussi par Néhémie, et qui n'avait point d'écriture. En tout cas nous ne saurions lui en assigner aucune, et il n'en reste aucun document quelconque. On remarquera que toutes ces constatations reposent sur des monuments trouvés dans des fouilles, ou sur des passages de l'Ecriture.

Et ici, je demande de nouveau aux hébraïsants : Où est l'hébreu, où est cette littérature hébraïque dont pour vous l'existence est certaine, et sur laquelle vous construisez tous vos systèmes ?

Un fait qui me paraît d'une importance capitale, c'est que l'hébreu n'est pas seulement une langue, c'est aussi une écriture. La naissance de l'hébreu est liée à l'adoption de l'hébreu carré. S'il en était autrement, si l'hébreu était une langue écrite antérieurement à l'alphabet, comment se fait-il que nous n'ayons point d'hébreu écrit en araméen ? Comment se fait-il, ainsi que le dit Sachau, qu'il n'y ait pas un mot d'hébreu dans les papyrus d'Eléphantine ? Nous n'en connaissons pas non plus avec l'écriture cananéenne, car nous ne pouvons citer que le Pentateuque samaritain, qui n'est pas de l'hébreu (1).

Puis si l'hébreu avait été écrit en lettres cananéennes ou araméennes, quelle raison pouvait-il y avoir de changer cet alphabet ? On comprend le passage du cunéiforme à l'araméen. Le cunéiforme ne peut que s'imprimer, car c'est une empreinte et non un dessin, et il faut de l'argile humide. C'était donc une écriture impropre à la vie de tous les jours et surtout aux besoins du commerce, tandis que l'araméen y était très bien adapté. On ne peut donc découvrir aucun motif à ce changement, surtout puisqu'il a consisté en une modification de l'araméen.

Il s'explique au contraire très bien si l'on voit dans ce changement un dessein arrêté de distinguer les écrits des Hébreux de la littérature araméenne dont le canon d'Esdras faisait partie. Mais pour que les Juifs, car c'est ce nom qu'il faut leur donner depuis la captivité, eussent leurs livres leur appar-

(1) BROCKELMANN, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen*, I, p. 17.

tenant en propre, il fallait que ces livres fussent dans leur langue. Ils en avaient une, le Jehoudith, le langage de la Judée et de Jérusalem, mais cette langue n'était qu'un dialecte parlé, il fallait donc en faire une langue écrite en y adaptant une écriture spéciale, et, cela fait, mettre en Jehoudith, dites si vous le voulez traduire, quoique le mot soit inexact, les écrits du canon araméen.

Le Judaïsme est né après le retour de la captivité. Les dix tribus n'existaient plus ; ce qui revint de Babylone, c'étaient les restes du royaume de Juda. Jérusalem, la capitale, devint toujours plus le centre, le point de ralliement, je dirai même le drapeau de la nation, si bien qu'aujourd'hui encore cette ville est l'emblème d'un peuple distinct des autres et qui, quel que soit le pays qu'il habite, et le gouvernement auquel il est soumis, ne s'est pas fondu avec le milieu dans lequel il se trouve. Juda, de retour à Jérusalem, voulut rester Juda et être nettement séparé des nations avoisinantes et des Gentils, c'est-à-dire de tout ce qui était étranger. Il voulut même affirmer son caractère national judaïque, et pour y arriver, rien ne pouvait y contribuer plus puissamment que la religion.

La raison d'être des Israélites, ce qui dès l'origine a été le fondement de leur existence comme peuple, c'est leur culte, le culte de Yahveh, avec les lois morales qui s'y rattachaient et les cérémonies qui l'accompagnaient. Un culte comme celui-là avait ses livres, surtout la loi, et il importait que cette loi fût dans la langue nationale, différente de celle des voisins, et qu'elle eût son écriture. Cette langue nationale judéenne existait, elle ne pouvait avoir d'autre nom que Jehoudith, la langue de Juda, c'était l'idiome parlé par ceux qui revinrent de Babylone, par les défenseurs de Jérusalem sous Ezéchias, celui du cantique de Débora tel qu'il a été transcrit, c'était à mon sens celui qu'avaient parlé Abraham, Isaac et Jacob. M. Gressmann juge cette idée avec une grande sévérité, comme du reste tout ce qui touche à l'origine de l'hébreu telle que je la représente. Quand je dis que les rabbins mirent les écrits de l'Ancien Testament en hébreu, c'est-à-dire, comme je l'ai expliqué, en langue judaïque, « leur idiome, celui de leurs pères, Abraham, Isaac et Jacob, autant de mots, autant d'erreurs », dit M. Gressmann. « Comment admettre que la langue des rabbins et celle

des patriarches ait été la même ? Conçoit-on qu'une langue reste immobile durant un si long espace de temps ? »

Si, dans ce cas, chacun de mes mots est une erreur, M. Gressmann me permettra de lui faire remarquer que les arguments par lesquels il les réfute sont avant tout des objections scolastiques, de ces descriptions et de ces définitions linguistiques que les philologues ont créées dans leurs laboratoires et qui jurent souvent singulièrement avec la réalité ancienne et même contemporaine. M. Gressmann n'interprète pas exactement le sens du mot *Jehoudith*, qui ne veut rien dire au sujet du caractère de la langue. Il signifie simplement langue du pays de Juda. On sait la persistance qu'ont les dialectes parlés, surtout chez les populations peu civilisées. Abraham, venant d'Aram Naharaïm où il parlait un dialecte sémitique, s'établit à Mamré dans ce qui fut plus tard la Judée. Là, les habitants au milieu desquels il vécut parlaient aussi un dialecte sémitique ; nous le savons par les gloses des tablettes de Tel-el-Amarna, et aussi par le fait qu'ils avaient pour langue écrite le babylonien cunéiforme. Si Abraham lui-même n'adopta pas de suite le dialecte de Mamré et de cette partie du pays, ses descendants le firent certainement puisqu'ils habitaient aussi la partie sud de Canaan, qui fut plus tard la Judée, et qui ne portait pas ce nom à ce moment-là. Isaac, Jacob et leurs fils parlèrent le dialecte du pays, ce qui s'appela plus tard le Jehoudith. Il est probable que le dialecte était très semblable à ce qu'il fut plus tard, cependant il subit très certainement des changements, ce qui ne l'empêcha pas d'être encore le dialecte du pays, remontant à une haute antiquité, et qu'on pouvait appeler celui qu'avaient parlé Isaac et Jacob. Il me semble qu'il n'y a là erreur qu'autant qu'on prend le mot langue dans le sens que lui ont donné les savants, celui d'un idiome avec un caractère défini, des formes reconnues à une époque donnée, au lieu d'y voir comme les anciens le parler des habitants d'un pays ou d'une région, ou même d'une ville, et dans ce cas-ci il me semble que l'erreur n'est pas de mon côté.

Quant à la date à laquelle apparut l'hébreu carré, je n'ai pu faire autre chose que de consulter les experts, Kœnig parle de l'année 176 avant J.-C. Philippe Berger nous dit (1) : « Nous

(1) *L'écriture dans l'antiquité*, p. 256.

trouvons l'hébreu carré entièrement formé dans les inscriptions de Jérusalem et des environs qui viennent se grouper aux environs de l'ère chrétienne », et il en donne comme l'un des plus beaux spécimens l'inscription de la synagogue de Kefr-Berein, d'après Renan, du IIIe ou du IVe siècle de notre ère, et qui reproduit un passage d'Aggée. Je crois donc qu'en disant que l'hébreu carré paraît aux environs de l'ère chrétienne, je ne vais nullement contre l'opinion des spécialistes.

Mais j'ai commis un autre genre d'erreur : « les documents que nous possédons », dit M. Gressmann, « permettent d'établir avec certitude que l'écriture carrée n'est pas le produit d'une invention individuelle, mais qu'elle s'est formée au cours d'une lente évolution ».

Ici je me bornerai, pour répondre à M. Gressmann, à me reporter à la Judée de cette époque, où il en était certainement comme dans les populations d'Orient aujourd'hui. Le peuple se composait en très grande majorité d'illettrés, et, quand il fallait écrire, on recourait à des écrivains, à des scribes de profession. Que l'écriture se soit formée lentement, je l'admets ; toujours est-il qu'il faut qu'elle ait commencé par quelqu'un, il faut que quelqu'un en ait eu l'idée et ait été le premier à tracer cette écriture ; or, ce ne peut avoir été qu'un homme qui savait écrire et qui écrivait fréquemment, l'un de ces scribes comme ceux qu'on peut voir encore aujourd'hui. On sait qu'à l'époque de l'ère chrétienne les scribes étaient devenus des docteurs de la loi, ou du moins des gens qui s'occupaient de la loi de Moïse, et qu'on leur donnait souvent le nom de rabbi. Par conséquent, peu importe le nom que vous donnerez à ceux qui seuls pouvaient être les inventeurs de l'hébreu carré. Mais ici encore je ne puis admettre la génération spontanée de cette écriture au milieu d'une population formée en très grande partie d'illettrés. L'écriture ne peut avoir surgi que sous la plume de quelqu'un qui savait écrire, que ce soit un simple scribe comme celui qu'on rencontre en Orient dans les marchés ou dans les rues, ou plus probablement l'un de ces scribes lettrés qui s'occupaient spécialement de la loi.

Dans les arguments que m'oppose M. Gressmann sur les deux points qui me restent à traiter, je me permets de relever encore ce caractère scolastique, ces règles strictes que les philologues

imposent aux anciens et auxquelles même les vivants contemporains sont très loin de se soumettre.

Mon « hypothèse » vient se briser contre cet écueil-ci : « le canon d'Esdras était araméen, et il n'y avait donc pas de littérature hébraïque où les rabbins pussent apprendre l'hébreu, et puisque l'hébreu avait disparu comme langue populaire, supplanté par l'araméen, les rabbins ne pouvaient pas le faire surgir de terre ». Ces objections qui, je le répète, sont celles de savants philologues, sont insoutenables devant l'anthropologie qui, dans ce cas-ci, est appuyée par un texte formel. Une langue écrite se répand dans un pays qui avait une langue parlée ; comme cette dernière n'a laissé aucun document écrit, elle a disparu, presque au commandement, il n'y a plus lieu à en tenir compte ; voilà ce qu'on nous enseigne. En réalité c'est exactement le contraire : rien ne disparaît plus lentement qu'une langue parlée, qu'un dialecte ou un patois qui vit simultanément avec une langue écrite et littéraire. Voyez le copte par exemple, qui depuis la conquête arabe n'était plus qu'une langue parlée ; il a fallu une durée de plus de mille ans pour qu'il devînt une langue morte.

Mais j'aime mieux prendre un exemple tout à fait moderne et que j'ai moi-même sous les yeux. Personne ne niera que Genève et toute la partie de la France et de la Suisse qui sont situées dans le bassin du Léman ne soient un pays de langue française, et où le français règne seul. Et pourtant si je sors de ma maison et que j'entre dans la vigne voisine que des femmes sont occupées à cultiver, celles-ci me parleront français, mais les unes avec les autres elles ne causeront qu'en patois, dans le dialecte populaire de leur village de Savoie. Cependant à l'école on n'enseigne que le français, et le village n'est qu'à quelques kilomètres du chef-lieu du département ou de la ville de Genève où elles vont sans cesse vendre les produits de leurs jardins et de leurs champs. Voilà une de ces langues parlées qui remonte à des siècles en arrière, dont on ne trouve nulle part un mot d'écrit, qui a été entièrement supplantée par le français chez tout ce qui a quelque éducation, et qui cependant se maintient si bien comme langue parlée par les gens du pays, que les enfants qui ont appris le français à l'école sont aptes à l'oublier pour revenir au parler indigène. Je pourrais citer cent exemples

analogues de France, d'Allemagne, des cantons suisses, d'Orient. Comme il ne reste aucune trace écrite de ce patois de Savoie, pour les philologues qui raisonnent comme M. Gressmann, il ne doit plus exister. De même pour le Jehoudith ; c'était la langue de Jérusalem et de la Judée au retour de la captivité en l'an 432. Ce que Néhémie nous en dit nous montre qu'on y tenait, et qu'on ne voulait pas le laisser supplanter par les dialectes voisins ; néanmoins on nous dit que trois ou quatre cents ans après il avait complètement disparu et l'on en avait perdu le souvenir dans tout le pays qui en avait été le lieu d'origine. L'anthropologie s'inscrit décidément en faux contre cette assertion des philologues.

D'ailleurs, nous avons ici un texte qui affirme le contraire. Au livre des Actes, dans le récit de la Pentecôte, il est dit que les habitants de la Judée Ἰουδαία avaient leur langue à eux, qui n'était pas celle qu'employait l'apôtre Pierre dans son discours, laquelle ne pouvait être que l'araméen (Actes II, 11). Le Jehoudith subsistait donc à cette époque et rien n'était plus facile aux rabbins que d'y revenir.

M. Gressmann insiste avec quelques détails sur ce qu'il nomme les deux traductions par lesquelles, d'après moi, le texte doit avoir passé. Il ne s'agit pas de modifications dialectales comme je le soutiens, ce qui prouve une fois de plus que « j'ignore les langues sémitiques ». L'araméen et l'hébreu sont des langues et non pas des dialectes ; passer de l'un à l'autre, c'est donc une véritable traduction ; et surtout une double traduction ne peut donner qu'un texte corrompu.

Je dois dire d'abord que cette qualification de dialectale, appliquée à la différence qu'il y a entre l'hébreu et les langues de Mésopotamie, je l'ai puisée dans les ouvrages d'un expert, d'un des critiques les plus éminents de langue anglaise, le Dr Briggs. Mais je ne vois pas quelle portée peut avoir cette discussion sur la classification des langues instaurée par les philologues modernes. Pour les anciens, il n'y a que des gens qui parlent, et ce qu'ils parlent, c'est leur langue ; ils ne font pas de distinction entre un dialecte et une langue. Ce que nous avons à considérer, c'est ce que les Hébreux parlaient et ce qu'ils comprenaient. S'agit-il du passage du cunéiforme à l'araméen ? c'est ce qui se faisait couramment en Mésopotamie, c'était l'oc-

cupation des scribes comme Esdras. Quand un de ces scribes apostillait un contrat en cunéiforme, ou quand au contraire il le rédigeait en entier en araméen, appelez-vous cela une traduction ? et surtout cette traduction est-elle nécessairement fautive ? En Canaan, où l'on écrivit d'abord le cunéiforme, auquel succéda l'araméen, il ne pouvait pas en être autrement, et quand, suivant moi, les gens d'Ezéchias, devançant Esdras, mirent en araméen une partie des Proverbes de Salomon, je ne vois vraiment pas pourquoi il aurait fallu qu'ils eussent soin de dire « *de quelle langue* ces Proverbes avaient été traduits ».

Plus tard, quand, voulant donner à leurs livres sacrés un caractère absolument judaïque, les rabbins ont été vers le peuple de leur pays et lui ont emprunté la langue qu'il parlait depuis des siècles, et qu'ils connaissaient peut-être eux-mêmes, lorsqu'ils ont fait de ce parler une langue écrite en lui donnant une écriture, il m'est impossible de considérer cela comme la traduction d'une langue étrangère, et surtout de voir pourquoi ce passage n'aurait conduit qu'à un texte corrompu.

Avant M. Gressmann, un expert hébraïsant, le Dr Gaster, très opposé du reste au système Wellhausen, m'avait fait cette objection-ci : comment avec cette date et cette origine que vous assignez à l'hébreu, pouvez-vous expliquer que presque chacun de ces livres ait son style à lui ? Cette objection aurait toute sa valeur si le changement avait eu lieu dans le sens inverse, si du populaire, du langage parlé, on avait passé à la langue écrite, laquelle a toujours un caractère plus ou moins conventionnel, et qui est l'élément d'unité dans le langage. Ici, au contraire, nous passons de cette unité à la variété. Il paraît probable que le changement eut lieu d'abord pour le Pentateuque, et qu'ensuite pour les autres livres il fut opéré par divers écrivains et à diverses époques. Le langage de l'homme est une des marques les plus caractéristiques de son individualité. C'est un des points sur lesquels les hommes diffèrent ; deux hommes ne parlent pas exactement de la même manière, lorsque dans leurs expressions ils ne sont pas liés par ce qu'ils ont appris à l'école ou par les règles de la langue littéraire ; il y en a qui ont leurs mots ou leurs tours de phrase favoris. Puis tels de ces Hébreux, suivant le village dont ils viennent, comme certaines tribus de Bédouins, ont conservé des formes plus archaïques,

d'autres au contraire ont ce que M. Gressmann appelle le langage de la décadence ; ils ont adopté des aramaïsmes et des mots étrangers, ils ont été influencés par la langue dominante.

Toutes ces causes et d'autres encore expliquent la diversité du style quand il s'agit, non pas d'une traduction littéraire, mais au contraire du remplacement de la langue littéraire, une et conventionnelle, par la bigarrure du parler populaire.

Le langage populaire est particulièrement approprié à un livre comme l'Ancien Testament, c'est le sentiment qui sort du cœur en toute simplicité et sans aucun fard littéraire. Et qu'on ne dise pas que le langage populaire nuit à la beauté et à l'élévation du style. Précisément l'absence complète de tout ornement artificiel et extérieur ajoute à l'impression produite sur celui qui entend ou lit ces paroles, et en augmente l'effet. Quoi de plus émouvant, par exemple, que le plaidoyer de Juda en faveur de son frère Benjamin, plaidoyer à l'ouïe duquel Joseph fut complètement subjugué ? Et pourtant rien de plus simple, de plus ingénu que le langage de Juda, qui pourrait sortir de la bouche d'un enfant.

En résumé, je ne puis que maintenir que l'hébreu est le langage populaire de Jérusalem, devenant langue écrite aux environs de l'ère chrétienne par la formation de l'hébreu carré, une modification de l'araméen imaginée expressément pour ce but. Je m'appuie avant tout sur ce fait, dont j'attends la réfutation, prêt à m'y soumettre si elle m'est présentée : on ne connaît pas d'hébreu écrit autrement qu'en hébreu carré. Qu'on me montre un document hébreu écrit en araméen ou même en ce qu'on appelle vieil hébreu. D'ici là je suis forcé de conclure qu'hébreu, langue écrite et alphabet carré, sont nés le même jour ; l'hébreu de nos Bibles est le produit de ce mariage du Jehoudith avec l'alphabet carré.

J'aurais encore beaucoup à répondre à M. Gressmann, mais la dimension de cet article m'oblige à regret à m'arrêter. Je le fais à contre-cœur, car, avec une autorité comme mon savant adversaire, la discussion ne peut qu'être utile à la science. Et puis cette lutte franche et loyale sur le terrain purement scientifique où les deux adversaires déploient des efforts égaux ne peut que leur inspirer une estime et un respect réciproques. Je ne suis ni un hébraïsant ni un critique, je n'appartiens pas à la

catégorie de savants dont M. Gressmann est un représentant éminent. Néanmoins M. Gressmann n'a pas voulu écarter d'emblée quelqu'un qui vient d'Egypte, qui regarde de l'extérieur la maison dans laquelle les critiques sont réunis, et qui ne craint pas de leur dire qu'à ses yeux le mur de la façade fait un angle menaçant avec la verticale. J'en remercie à nouveau M. Gressmann et j'espère dans ces pages n'avoir manqué en rien à la courtoisie dont il donne dans son article un si remarquable exemple.

EDOUARD NAVILLE.

M. le professeur Gressmann, auquel nous avons soumis les épreuves de la réponse de M. Naville, a bien voulu nous adresser les pages qui suivent. (Réd.)

LES TÉMOIGNAGES DE LA LANGUE HÉBRAIQUE

Qu'il me soit permis tout d'abord d'exprimer la vive satisfaction que j'ai éprouvée à voir M. Naville accueillir la critique que j'ai faite de son livre comme une discussion purement scientifique portant sur certains problèmes d'histoire sur lesquels il est loisible de soutenir des points de vue divergents. En critiquant son livre comme je l'ai fait j'entendais bien prouver l'estime dans laquelle je tiens M. Naville, et le prix que j'attache aux jugements d'un spécialiste de l'égyptologie, même lorsqu'il s'agit de questions relatives à l'Ancien Testament. Car s'il est clair qu'on n'est « spécialiste » que dans sa « spécialité », il est non moins évident qu'il y a certains domaines mitoyens dans lesquels la collaboration de l'hébraïsant et de l'égyptologue est